MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Somme

Commune : Caours

Autres communes :

R0

Appellation : Eglise de l'Heure

Monument(s)

Appellation : Eglise de l'Heure

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 16/06/1926

Étendue de la protection : Charpente et voussures : inscription par arrêté du 16 juin 1926

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.